

L'Unapei 30, dans ses missions et attributions au profit des personnes en situation de vulnérabilité, propose une multitude de services pour répondre aux besoins, en constante évolution, des personnes accompagnées. Pour faire face à ces enjeux, l'association peut compter sur ses

salariés, aux métiers aussi riches que spécifiques. Cette diversité dans nos activités expose nos employés et travailleurs à autant de risques professionnels. La préservation de la santé des professionnels et leur satisfaction au travail étant au cœur de nos préoccupations, l'Unapei 30 s'inscrit

dans une démarche active d'amélioration continue des conditions de travail. Pilotée par la Direction des Ressources Humaines, notre politique de Prévention des Risques Professionnels et Qualité de Vie au Travail décline nos engagements.

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

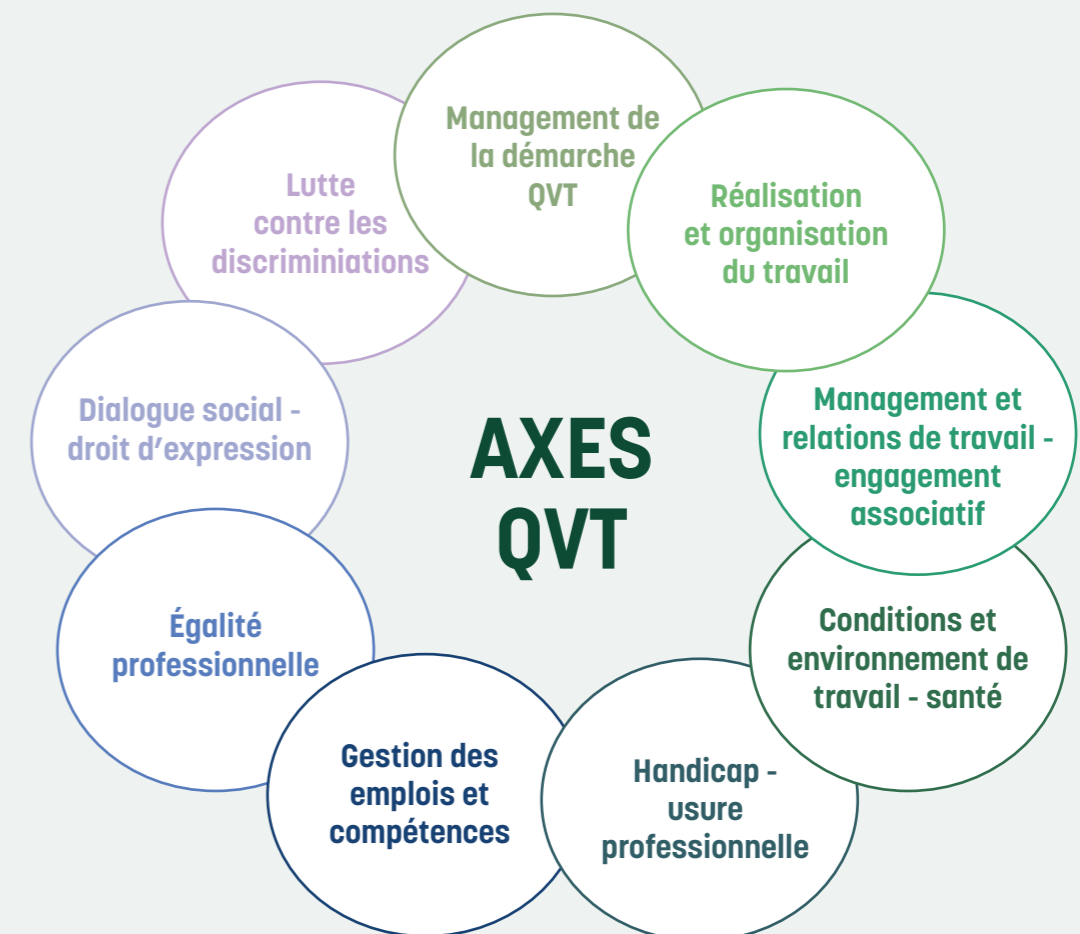
- **Identifier, évaluer et prévenir** les risques professionnels par l'actualisation régulière et le suivi du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- **Agir sur la prévention des risques majeurs** comme les risques liés aux troubles musculo-squelettiques (TMS) notamment par les formations PRAP, les Risques Psycho-Sociaux (RPS) et l'usure professionnelle par notre démarche de Qualité de Vie au Travail (QVT), les risques de violences sous toutes leurs formes
- **Développer la formation** des professionnels sur les champs relatifs à leur santé et sécurité ainsi que celles de leurs collaborateurs et des personnes accompagnées
- Mener une **analyse de tous les accidents de travail** et les maladies professionnelles et **réduire l'accidentologie** dans les établissements les plus touchés
- **Communiquer, sensibiliser et informer** les salariés et travailleurs sur les questions concernant la préservation et la protection de leur santé
- **Mener des campagnes de sensibilisation** sur des thématiques santé
- Permettre aux nouveaux professionnels **une intégration dans les meilleures conditions** de sécurité
- Mener une démarche de **prévention de l'absentéisme**
- S'assurer de **la sécurité des installations** et des équipements
- Garantir la maîtrise de la veille et de **la conformité réglementaire**
- **Piloter, suivre, revoir et améliorer la performance** de notre système de management santé et sécurité au travail

L'implication des travailleurs, des animateurs prévention, des directions d'établissements, de la commission santé sécurité et conditions de travail ainsi que des partenaires externes compétents est essentielle.

Parce que la sécurité est l'affaire de tous !

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Un **accord collectif** déclinant les axes de la QVT
- Un **plan d'actions** s'appuyant sur les propositions des professionnels
- Une satisfaction au travail mesurée à travers un **baromètre social**



Convaincus que le bien-être et la satisfaction au travail donnent le meilleur des professionnels !

Christian ROUGIER
Président



Olivier DONATE
Directeur Général

